



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 04 décembre 2017**

**DÉLIBÉRATION N°2017-093**

**OBJET : Subvention au comité des fêtes**

En exercice : 20  
Membres  
Présents(s) : 19  
Pouvoir(s) : 0  
Absent(s) : 1

Le quatre décembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

**Le ou les membres absent(s) :**  
Bénédicte NASTORG LARROUTURE

**Secrétaire de séance :** Madame Aurore BAUGE



Le comité des fêtes de saint georges est organisateur de très nombreuses manifestations sur la commune et prête également le matériel qu'il possède à d'autres associations et à la mairie.

Dans le cadre du renouvellement de son matériel, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 1.700€ pour l'acquisition de grilles d'exposition dont le coût total s'élève à 3.462,62€ TTC.

Il est donc proposé d'attribuer :

- Une subvention exceptionnelle de 1.700€ au comité des fêtes pour participation au renouvellement de ses équipements.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT

